



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

COMMISSION AFRICAINE DES STATISTIQUES AGRICOLES Vingt-septième Session

15 – 18 Novembre 2021, Hôte virtuel – Dakar, Sénégal
Point 8 de l'ordre du jour: Expérience de Djibouti



ADAN ARBAHIM
Responsable des statistiques de la pêche
Direction de la pêche du Ministère de l'Agriculture, de la
Pêche, de l'Élevage, de l'Eau et des Ressources halieutiques

PLAN

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE SECTEUR

- **Evolution du Secteur de la pêche**
- **Cadre juridique et réglementaire**
- **Evolution des statistiques**

PROJET PRAREV

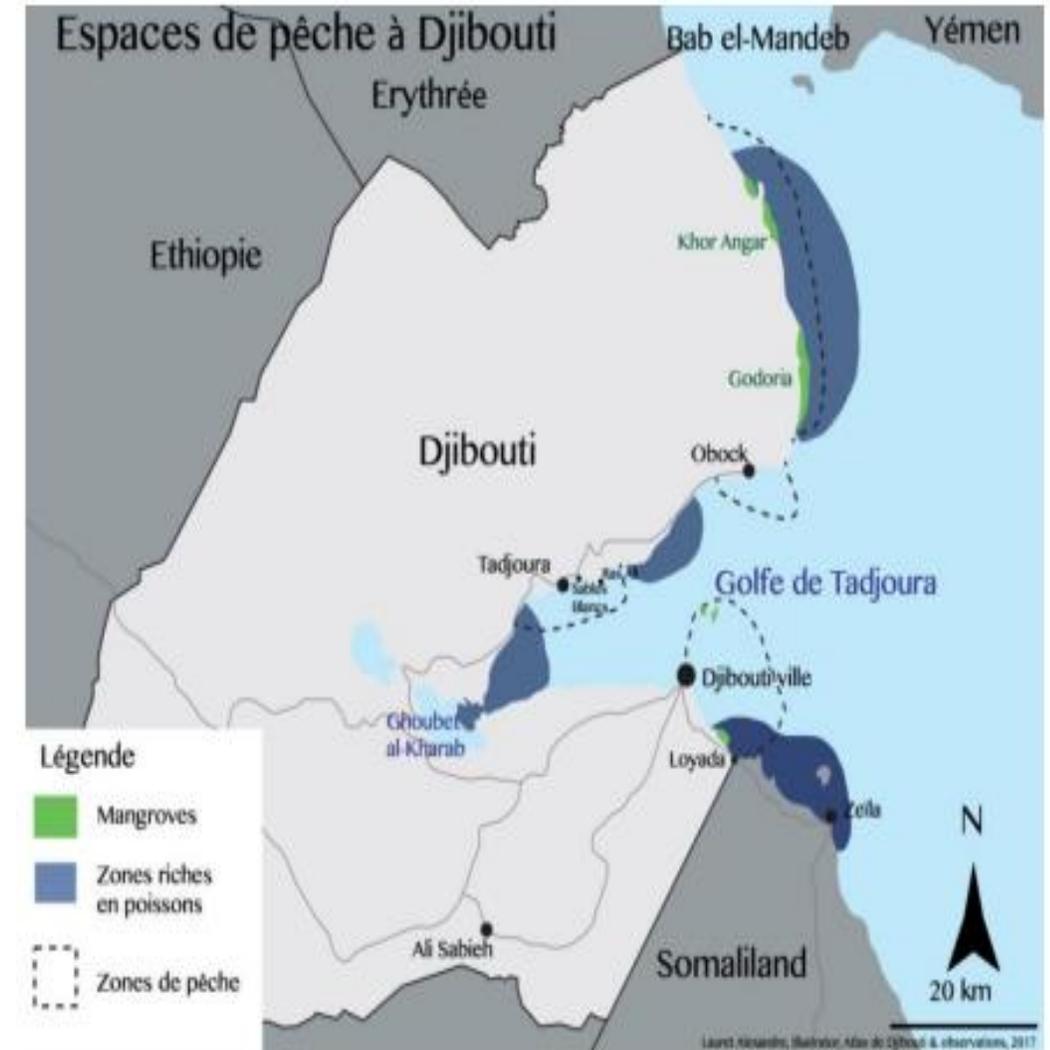
- **Mise en œuvre d'un système de collecte de données**
- **Etapas de transmission de données de la tablette à la base de données Open artfish**

COMPARAISON ENTRE LE NOUVEAU ET L'ANCIEN SYSTÈME DE COLLECTE DES DONNÉES

- **Analyse des données avec Open ARTFISH**
- **Recommandations**

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE SECTEUR

- La longueur des côtes est de 372 km,
- Le potentiel pêchable de la République de Djibouti est **47.000 tonnes/an**;
- Le poisson à haute valeur ajoutée pouvant être exporté est estimé à environ **9300 tonnes/an**;
- une saisonnalité générale des captures liées aux régimes des vents dominants;
- Une sous-exploitation de la ressource qui se traduit par une faiblesse des volumes débarqués;
- Le secteur de la pêche de Djibouti emploie directement ou indirectement entre 3 000 et 3 500 personnes et le nombre des pêcheurs professionnels est estimé à environ 600;
- Une pêche qui a une dimension sociale importante.



Source : Direction de la Pêche, 2020

Evolution du Secteur de la pêche

**Indépendance
De Djibouti
1977**

**Evaluation des Ressources
Halieutiques
1994**

**Promulgation du
Code de la Pêche
2002**

**Politique de la pêche
et de l'aquaculture
2014**

**2001
Création de la Direction
de la Pêche**

**2004
Schéma Directeur de la Pêche**

Cadre juridique et réglementaire

Le cadre juridique des pêches portant application de la Loi portant Code des pêches , se base sur le principe de précaution et prévoit que :

- la pêche dans les eaux djiboutiennes est **réservée aux navires immatriculés à Djibouti (flotte nationale) et aux ressortissants djiboutiens** ;
- seule la pêche artisanale est autorisée dans les eaux djiboutiennes ;
- le chalutage dans les eaux djiboutiennes est interdit sauf à titre scientifique.

La pêche dans les eaux djiboutiennes est **donc interdite aux navires étrangers et la pêche industrielle y est également prohibée.**

Le Code des Pêches définit également la pêche artisanale comme étant une pêche commerciale pratiquée à pied ou à bord d'embarcations dépourvues d'infrastructures de froid.

- a) **La pêche artisanale améliorée** qui est pratiquée par des navires de plus de 9 m de long; **Catégorie A**
- b) **La pêche artisanale** qui est pratiquée par des navires de longueur inférieure ou égale à 9 m; **Catégorie B**



Evolution des statistiques du Secteur de la pêche

Tonnes

2500

2000

1500

1000

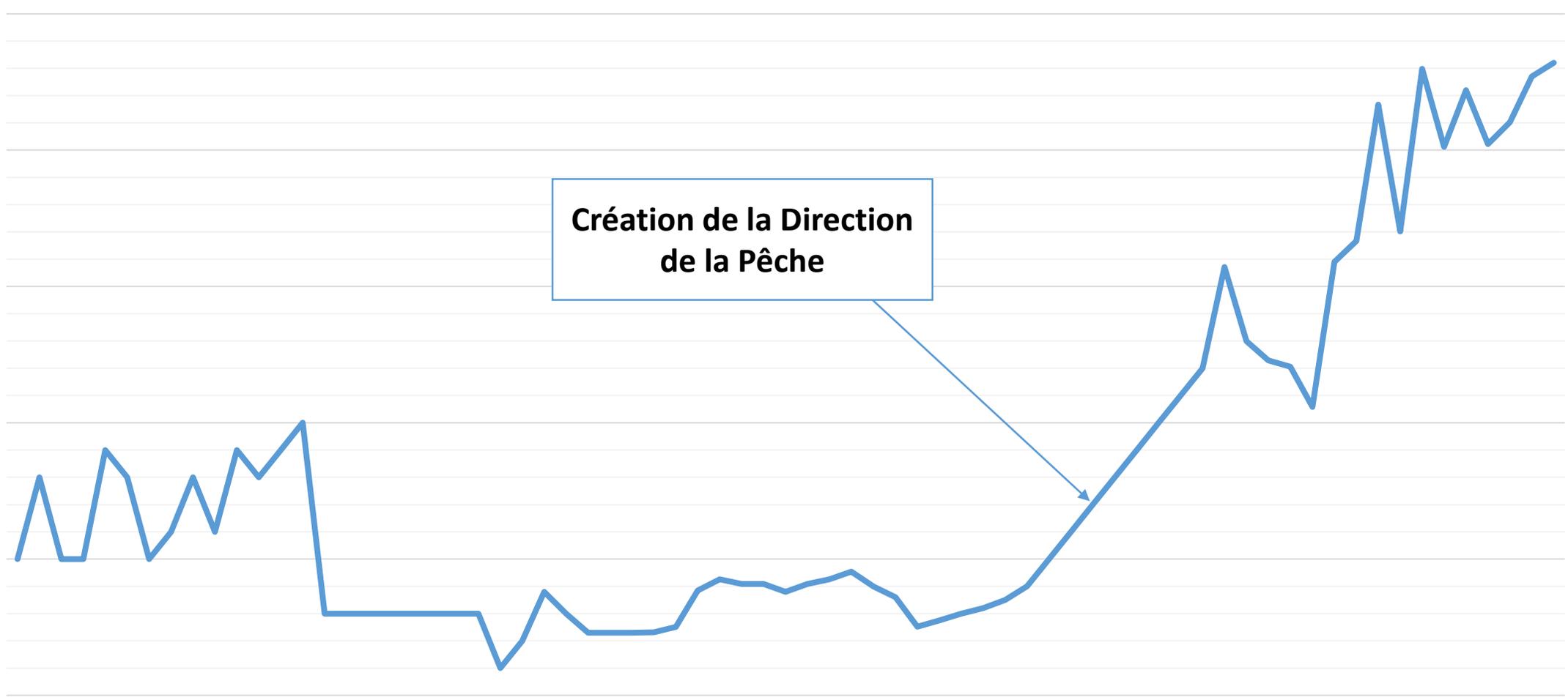
500

0

1950 1952 1954 1956 1958 1960 1962 1964 1966 1968 1970 1972 1974 1976 1978 1980 1982 1984 1986 1988 1990 1992 1994 1996 1998 2000 2002 2004 2006 2008 2010 2012 2014 2016 2018 2020

**Création de la Direction
de la Pêche**

Source :FAO, 2020



PROJET PRAREV

Le support technique de la FAO s'inscrit dans le cadre du « Programme d'appui à la réduction de la vulnérabilité dans les zones de pêche côtières (PRAREV) ».

Les objectifs spécifiques de ce programme sont :

- i) une meilleure appropriation par la population côtière d'activités plus résilientes au changement climatique;
- ii) une grande partie des groupes cibles affectés par le changement climatique bénéficient du renforcement des coopératives et des associations;
- iii) une augmentation du revenu des bénéficiaires du Programme;
- iv) une augmentation des débarquements de poissons sans affecter l'état de la ressource.**

Parmi les résultats attendus, le développement et la mise en œuvre d'un **système de suivi-évaluation des ressources halieutiques** est confié à la FAO dans le cadre de l'UTF/DJI/033/DJI.

La mise en place d'un tel système statistique a compris plusieurs étapes successives :

1. une **enquête cadre** visant à déterminer la structure socio-économique des moyens de production du secteur, ainsi que les modèles d'exploitation.
 2. L'analyse des données de cette enquête cadre permet de définir un **plan d'échantillonnage** pour le suivi de l'activité de pêche, visant en particulier l'estimation des captures et de l'effort de pêche.
 3. **le suivi régulier des captures et de l'effort** est ensuite instauré avec des enquêteurs qui interviennent sur les lieux de débarquement selon le plan d'échantillonnage.
- 21 Juillet au 2 Août 2019: La mission conclut des interventions tenues dans le même cadre du projet pour le développement et la mise en œuvre d'un système de suivi statistique.
 - Des sites d'embarquements ont été visité et un atelier de formation sur les biostatistiques et les méthodes d'échantillonnage a été dédié pour les agents de la DP et des Garde-Côtes, les énumérateurs et les agents de PRAREV.

- 11 – 14 Janvier 2021 - Atelier de formation pour le suivi de la mise en place de système pour les statistiques de pêche.
- Réunion avec les collecteurs des données pour s'assurer du bon fonctionnement du système d'échantillonnage des débarquements et de l'utilisation des Tablettes.
- Préparation des données statistiques de capture, d'effort et capture par unité de pêche.
- Organisation des données statistiques de pêche par site, par mois, et par unité de pêche .

Photos de réalisation du Prarev



COMPARAISON ENTRE OPEN ARTFISH ET L'ANCIENNE MÉTHODE DE COLLECTE DES DONNÉES

- Collecte des données sur des fiches de collecte préétablies par le responsable;
- Difficulté de lecture de fiches rendues au service par les enquêteurs;
- Difficulté d'envoi de fiches à temps par les enquêteurs de régions (Tadjourah, Obock et Arta);
- Lenteur de la saisie manuelle des données à partir des fiches et risques d'erreurs et retard dans la production des statistiques;
- Le système de collecte et la fiche comprenait seulement 10 espèces.

Ancienne méthode de collecte des données

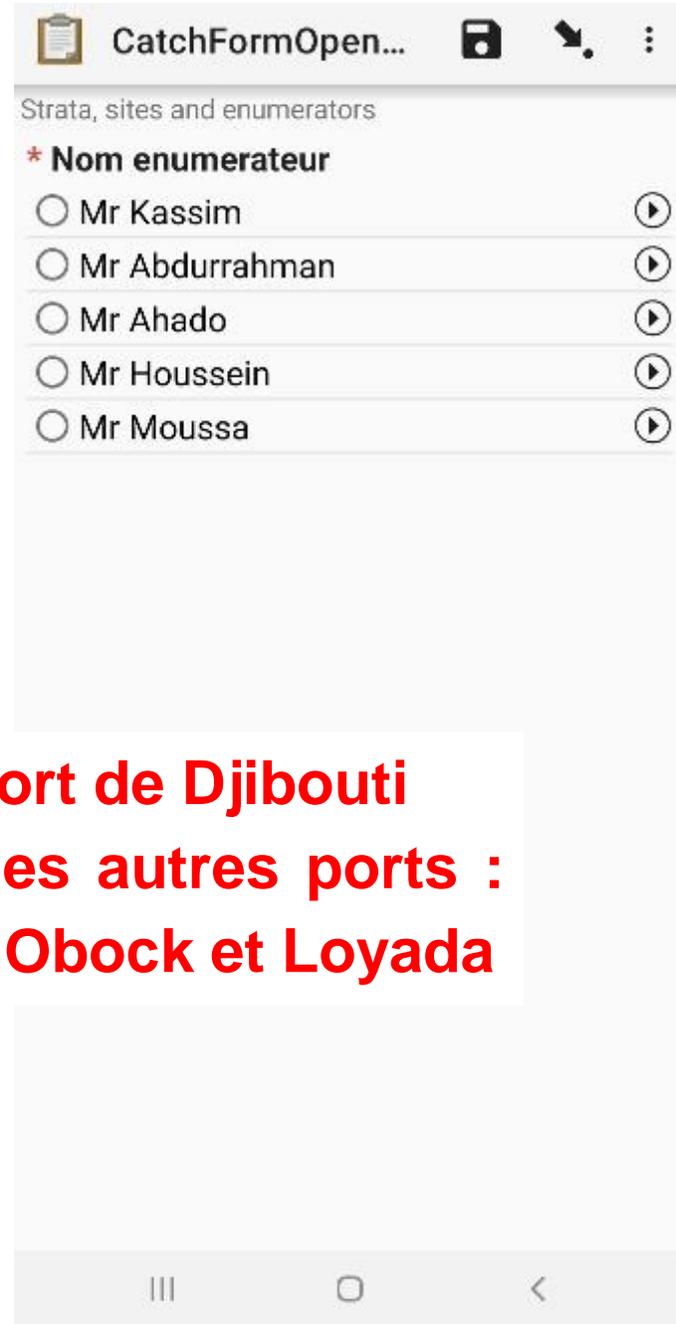
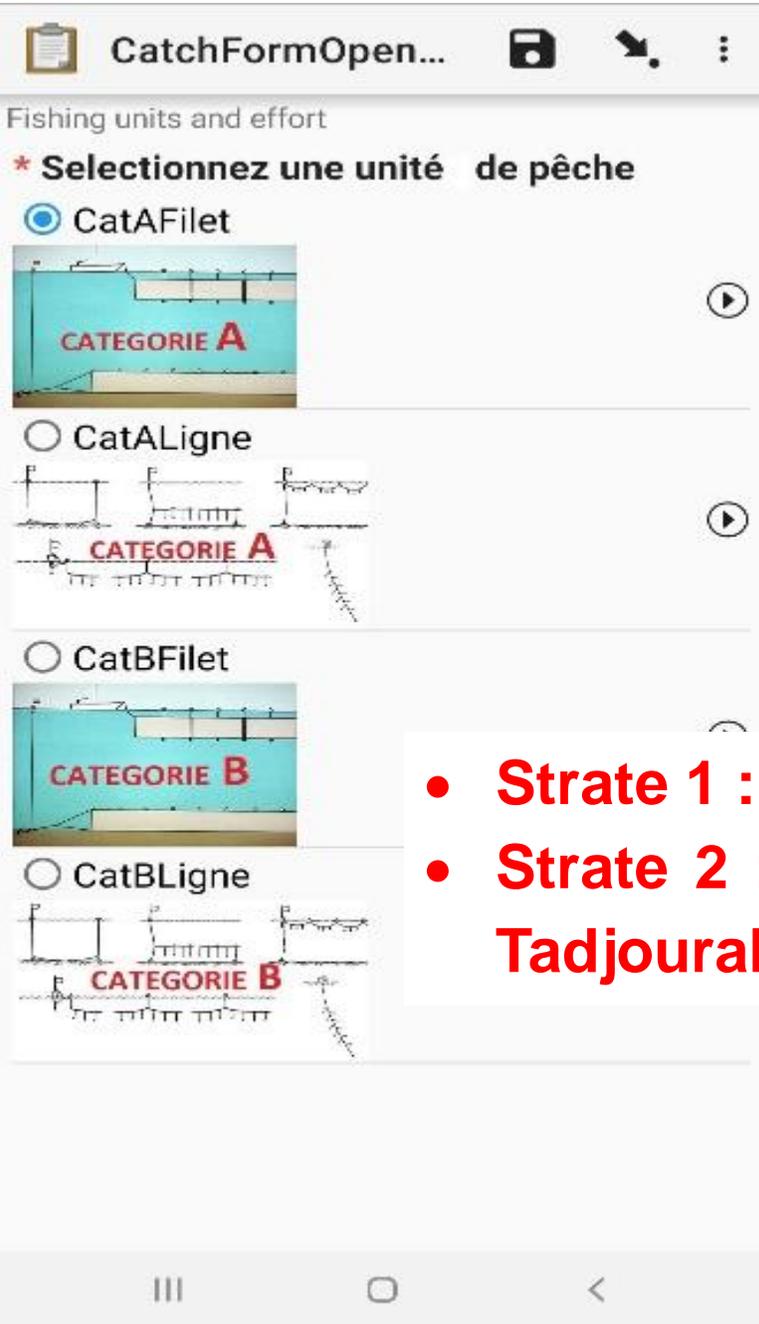
- Collecte des données sur des supports électriques (tablettes, téléphones). économie du papier et transmission automatique;
- Facilité d'identification des différentes espèces par les enquêteurs (photos des différentes espèces intégrées dans le formulaire électronique);
- 45 espèces sont suivies et représentées dans le formulaire.
- Gain du temps, envoi immédiat des données via internet par les enquêteurs des différents sites de collectes et réduction du cycle de production des statistiques;
- Production des statistiques plus fiables avec un système d'échantillonnage stratifié.

Système de la FAO Open ARTFISH

Répartition des Régions dans la base des données Open ARTFISH



Source :Direction de la Pêche, 2020

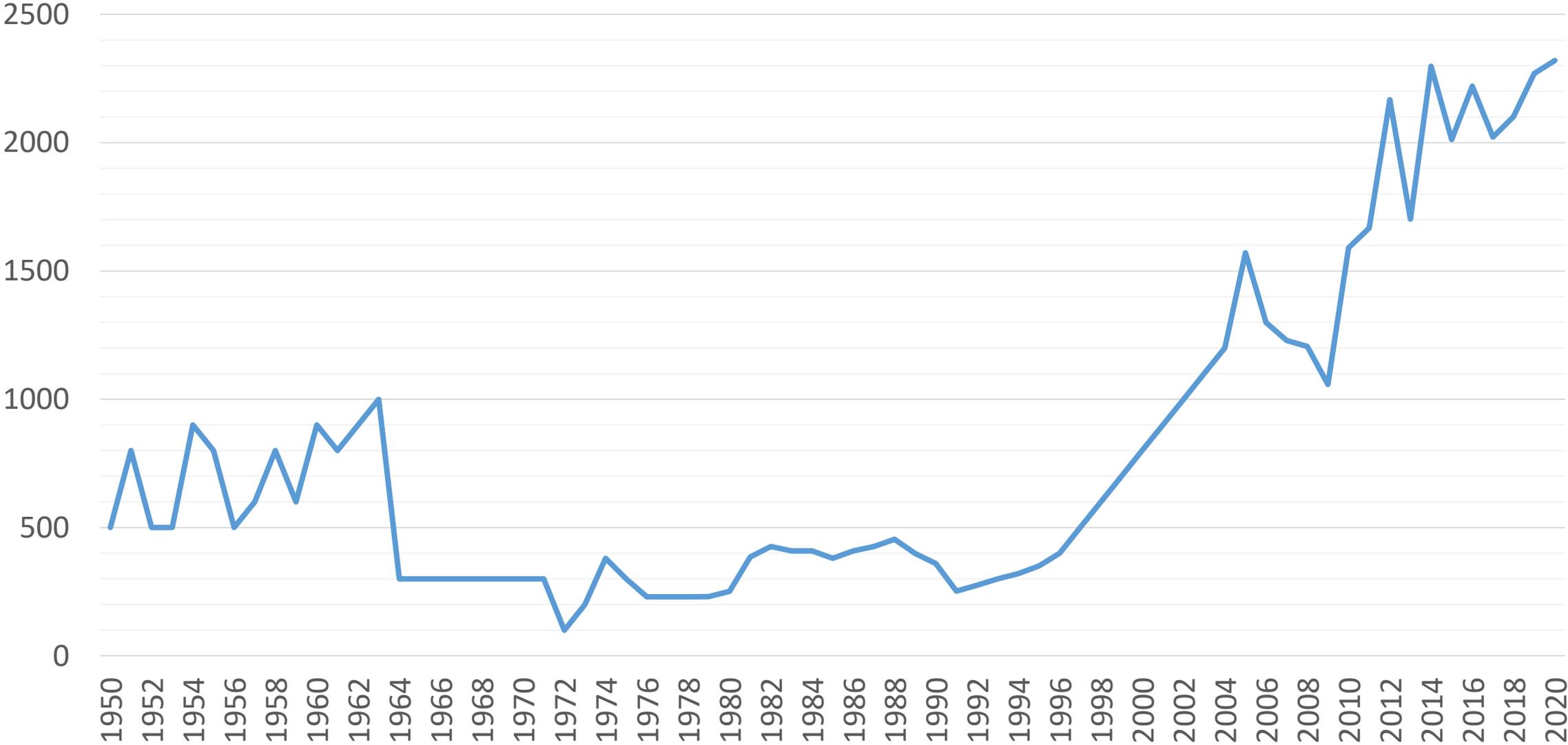


- **Strate 1 : port de Djibouti**
- **Strate 2 : les autres ports : Tadjourah, Obock et Loyada**

45 espèces et groupes d'espèces

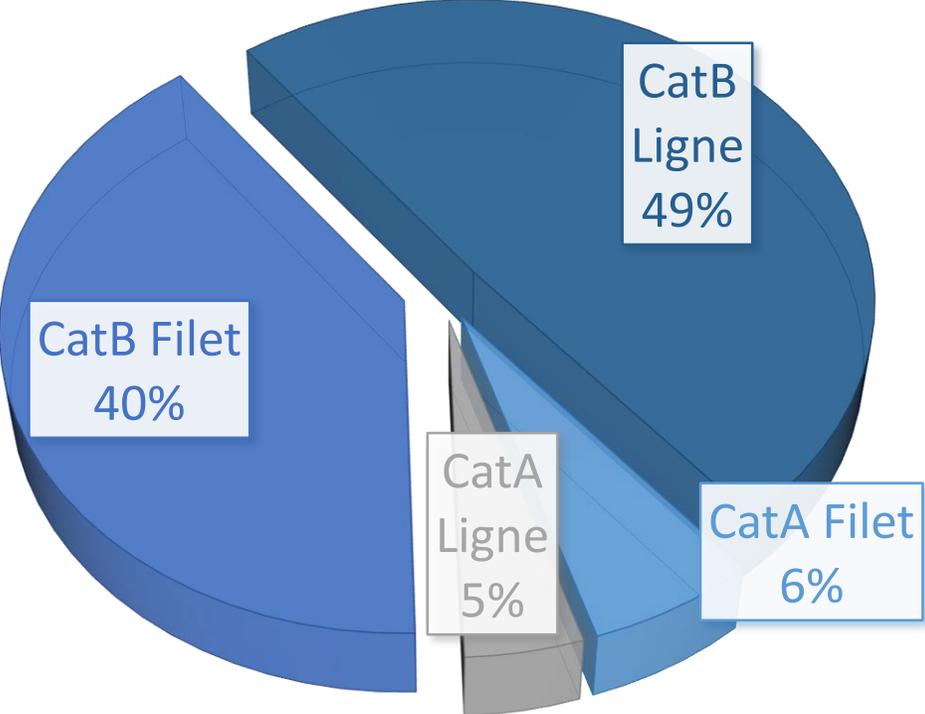
Analyse des données sur Open ARTFISH

Captures annuelles (en Tonnes)

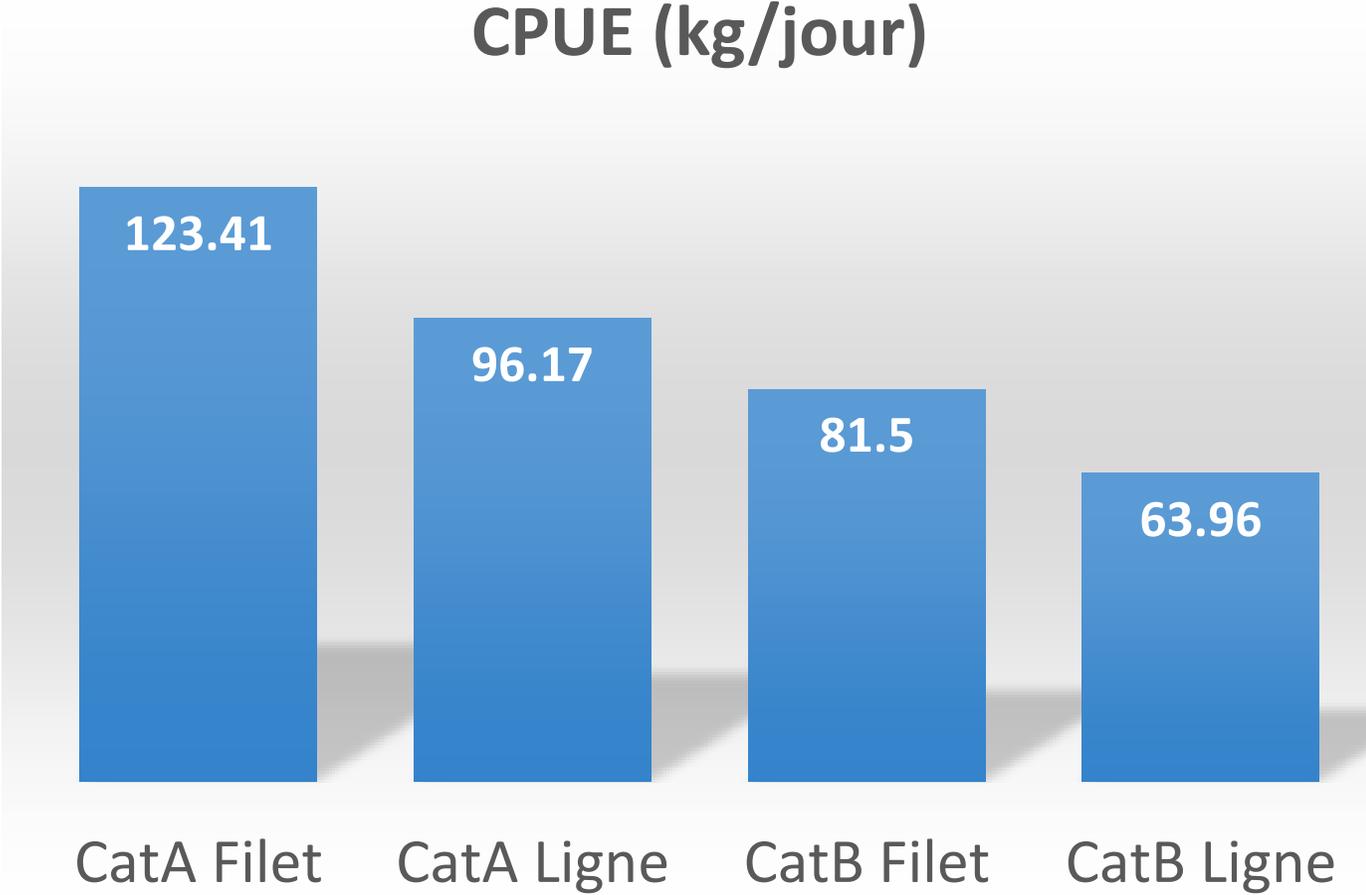


Source :FAO, 2020

CAPTURE PAR UNITE DE PECHE

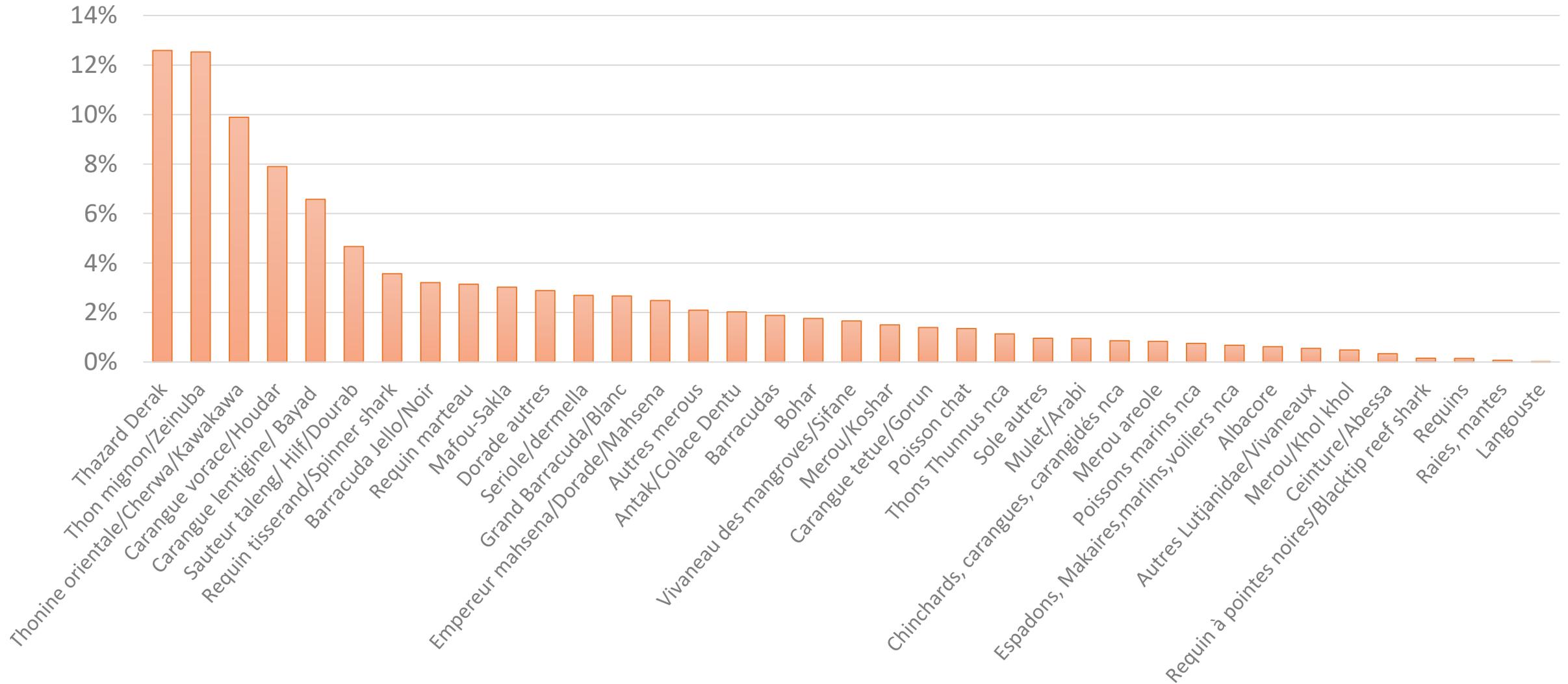


CPUE (kg/jour)



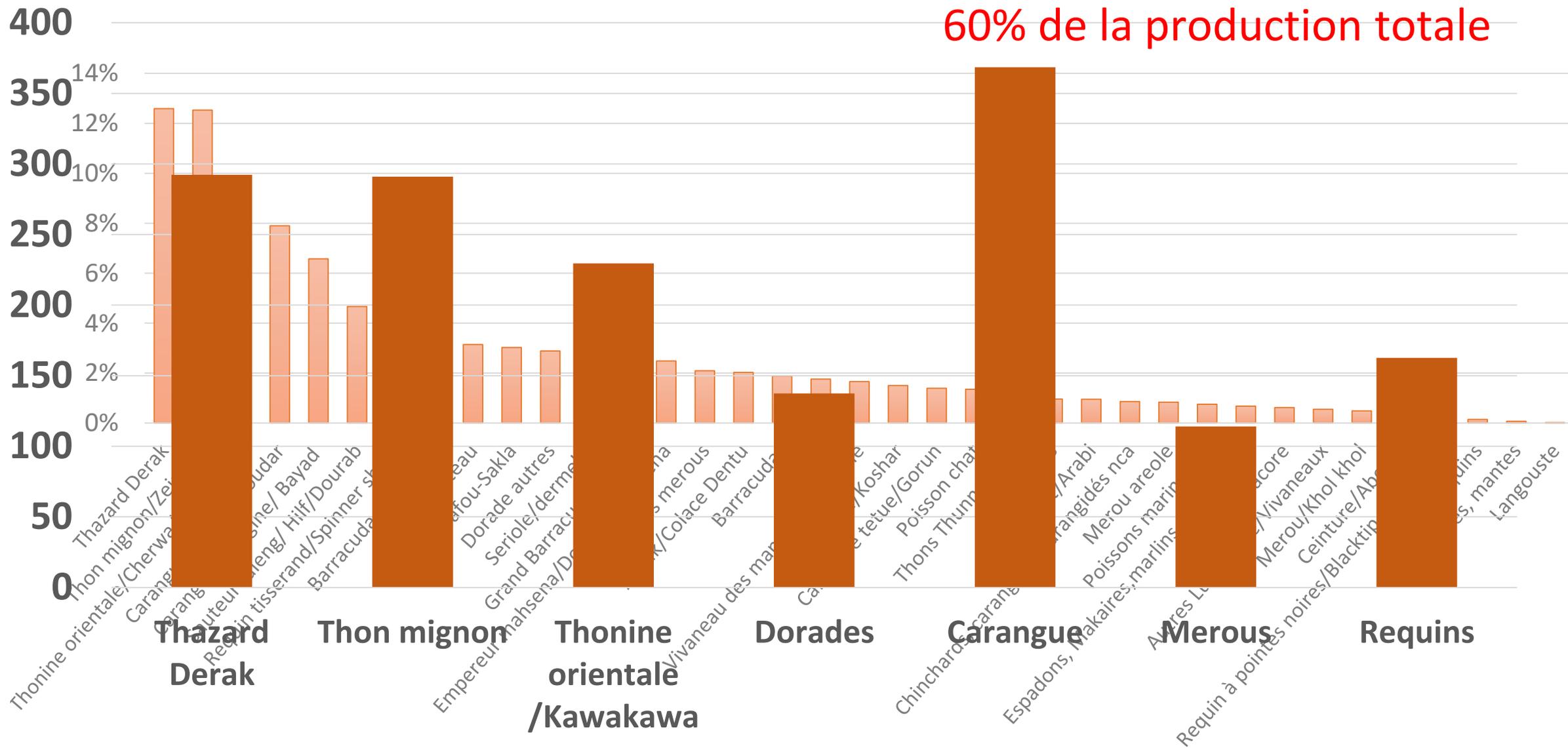
Source :Direction de la Pêche, 2020

Captures totales par espèces ou groupes d'espèces



Source :Direction de la Pêche, 2020

Pourcentage de captures totales groupes d'espèces



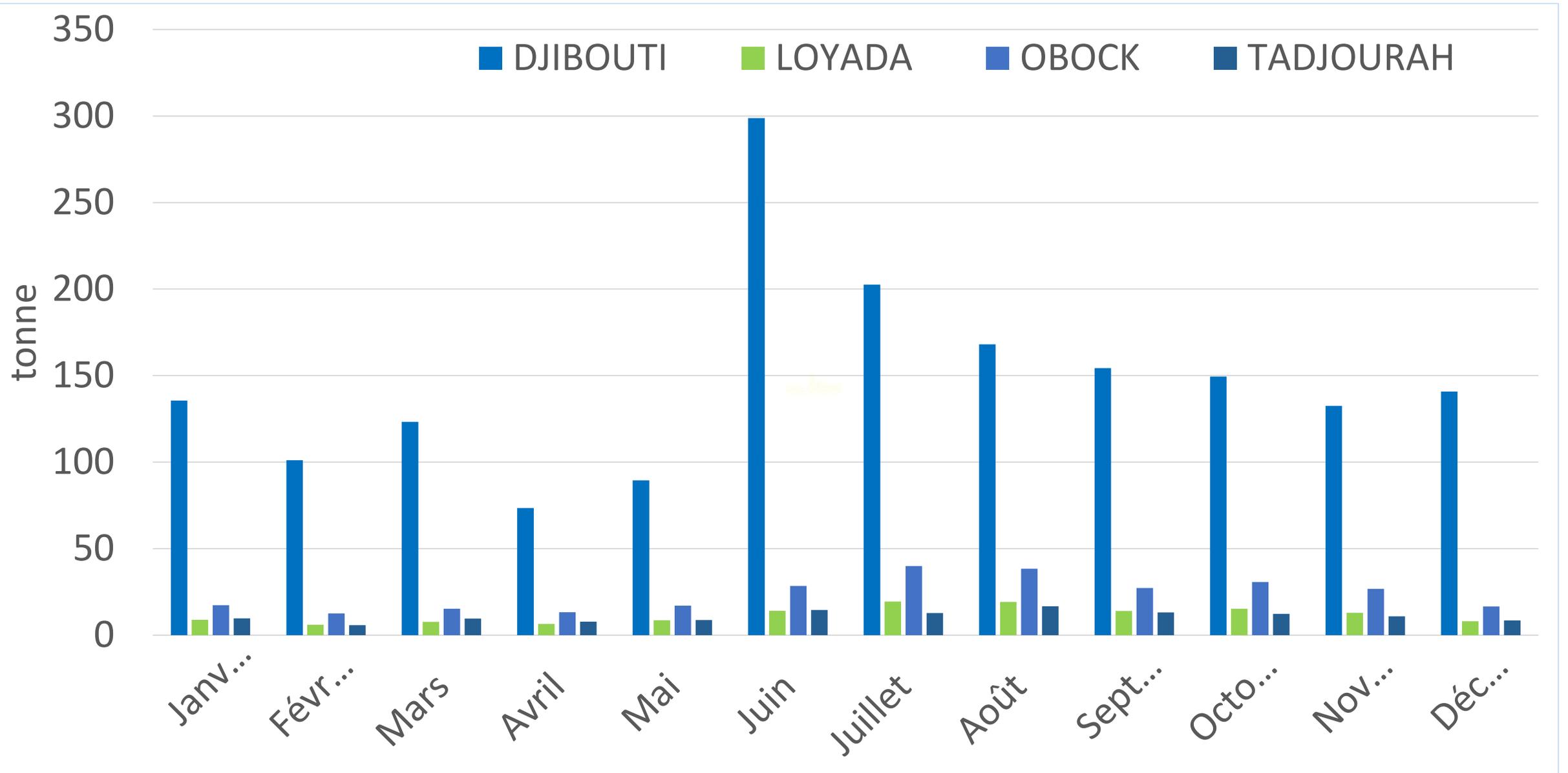
Source : Direction de la Pêche, 2020

Pourcentage des Captures par site de débarquement

Mois	Site de débarquement				Total
	DJIBOUTI	LOYADA	OBOCK	TADJOURAH	
Janvier	135.6	8.8	17.3	9.7	171.4
Février	101.1	6	12.5	5.8	125.4
Mars	123.2	7.7	15.3	9.6	155.8
Avril	73.4	6.5	13.2	7.8	100.9
Mai	89.4	8.6	17	8.7	123.7
Juin	298.8	14.1	28.4	14.5	355.8
Juillet	202.5	19.4	39.9	12.7	274.5
Août	168	19.1	38.4	16.7	242.2
Septembre	154.3	13.9	27.2	13.1	208.5
Octobre	149.4	15.2	30.6	12.3	207.5
Novembre	132.5	12.9	26.7	10.9	183
Décembre	140.8	8	16.5	8.5	173.8
Total	1769	140.2	283	130.3	2322.5
	76%	6%	12%	6%	

Source : Direction de la Pêche, 2020

Captures mensuelles en tonnes et par site de débarquement



Source :Direction de la Pêche, 2020

Recommandations a la fin du projet

- Amélioration de données fournies annuellement par Open ARTFISH (prise en compte de quantité en kilogramme et non en tonne);
- Tenir compte de pays qui dispose d'une faible quantité de captures;
- Renforcement continu des capacités pour l'amélioration de la base des données;
- Renforcement des capacités et échanges d'expérience inter-africain pour l'évaluation de stock par la méthode indirecte.

Merci pour
votre attention